

En chirurgie digestive, les prothèses biologiques sont indiquées pour le traitement d'hernie, éviscération ou éviscération. Parmi elles, les implants PERMACOL® coûtent, selon leurs dimensions, environ 150 à 13 000 euros TTC.

L'utilisation de ces produits de santé coûteux, et non remboursés en sus du Groupe Homogène de Séjour (GHS), a été réservée au sein de l'établissement aux cas «complexes» (notamment les implantations en milieu septique).

OBJECTIFS

L'objectif de ce travail est d'étudier :

- l'efficacité de ce traitement
- et son intérêt médico-économique.

MATERIEL ET METHODES

- Etude rétrospective observationnelle
- Période de recrutement : février 2010 à février 2012
- Relevé de données : jusqu'août 2012 (durée moyenne de suivi = 23,6 mois)
- Sources des données : dossiers médicaux, informations fournies par le département d'information médicale (DIM)...
- La différence entre la valorisation du GHS et le coût moyen (séjour et prothèse) a permis d'évaluer le surcoût engendré par la pose de cette prothèse.

RESULTATS

► Description de l'étude :

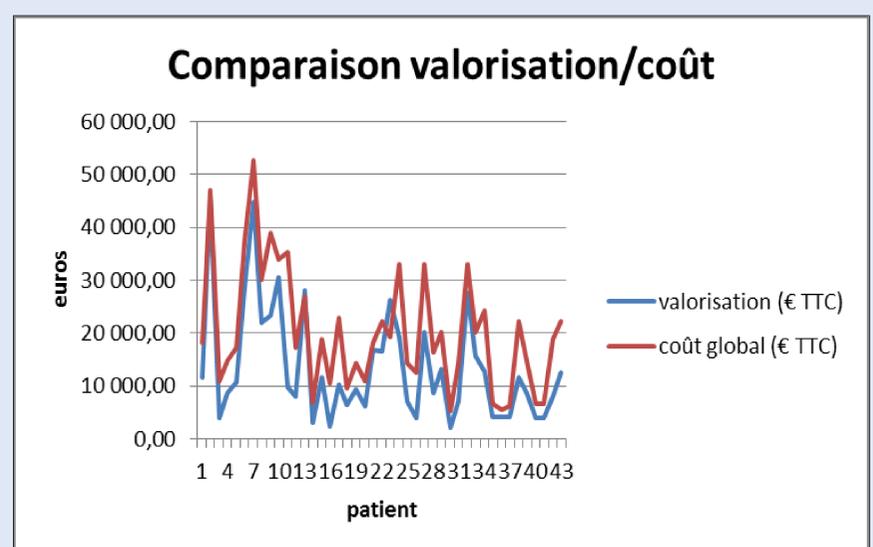
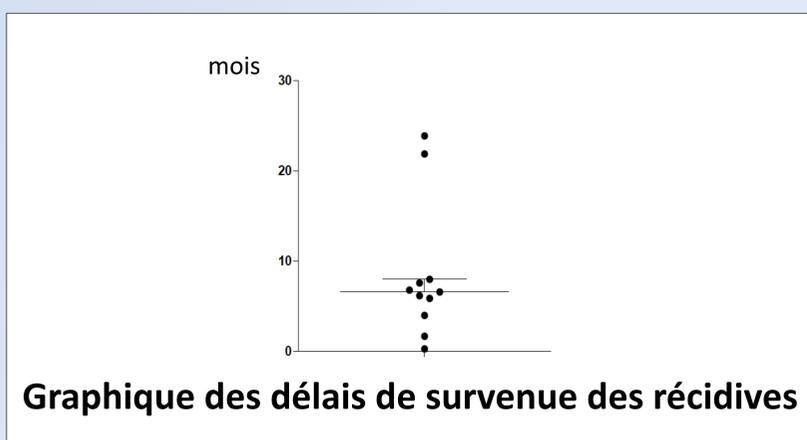
- Nombre de patients = 39
- Nombre d'implantations = 43
- Indications des 39 primo-implantations : éviscération (82%), éviscération (15,4%) ou hernie ombilicale (2,6%).
- Dans la majorité des cas, ces implantations ont été réalisées au niveau de la ligne médiane. Pour les autres localisations, il s'agissait d'éviscération péristomiales, de traumatismes, et d'éviscération secondaires à des interventions réalisées à d'autres points de l'abdomen.

► Suites opératoires :

- **Mortalité** : 2 (à 17 jours et à 6 mois)
- **Morbidité** : 66% des patients (n = 26).
 - Hématome de paroi : 10,3% (n = 4)
 - Occlusion intestinale : 10,3% (n = 4)
 - Douleurs : 15,4% (n = 6)
 - Infections post-opératoires : 38,5% (n = 15)
 - Récidive d'éviscération : 28,2% (n = 11), 10 jours à 23,9 mois après la pose.

► Etude médico-économique :

Au total, sur les 43 poses, le montant du GHS n'a pas couvert le prix de la prothèse dans 95,3% des cas (n = 41); soit une **perte d'environ 290 000 euros** (1 500 à 25 500 euros par patient) pour l'établissement.



Le traitement de ces complications a conduit à 19 ré-hospitalisations (n = 13 patients). Neuf ont subi de nouvelles interventions (dont 4 cures de récurrence d'éviscération avec prothèse PERMACOL®).

- **Efficacité** : Après un suivi moyen de 23,6 mois des 43 poses, le traitement semble efficace dans **79,5% des cas**.

DISCUSSION / CONCLUSION

Avec près de 80% d'efficacité, les prothèses biologiques proposent une alternative intéressante pour des patients «complexes» qui auraient été amenés à subir d'autres interventions et hospitalisations, et des suites opératoires longues, compliquées et coûteuses pour la société.

Une bonne valorisation des actes est importante pour couvrir au maximum le coût de l'implant (notamment en terme de comorbidités associées).

Même si l'établissement semble déficitaire, à terme l'utilisation de ces prothèses pourrait être bénéfique pour la société.